



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

VENDREDI 2 mars 2018

Ordre du jour :

- 1/ Intervention de monsieur le préfet suivie d'une discussion avec les membres du conseil citoyen.
- 2/ Validation du compte-rendu de la réunion du 02/02/2018.
- 3/ Réunion entre les conseils citoyens au centre social de Mireuil.

Présents : Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Gérard Barré, Edith Bizieux, Anne Charron (Association Méli-mélo), Karim Bounaas, Aurélia Chargelègue (Association Pas à Pas), Jean-Pierre Cougoule, Emmanuelle Garnier (service à la personne, indépendante), Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Annie Mongeau, Patrick Varrier (Association Comité de Quartier), Maria Dolores Windholtz, Danielle Costa (Association Pétanque Rochelaise), Jacques Bessière.

Excusés : Patrick Basset (Les plates, l'enfant et la mer), Huguette Bessière (Association CNL), Hans Hartmann, Matthieu BRUNET.

Absents : RAS

Durée de la réunion : 1h35.

Monsieur RIGOULET-ROZE préfet de Charente Maritime, Monsieur GERARD directeur de cabinet, Monsieur LE GOUESTRE commissaire divisionnaire, directeur départemental de la sécurité publique et Monsieur LE GUILLOUX délégué du préfet en charge des quartiers prioritaires participent à la réunion.

1/ Intervention de Monsieur le préfet suivie d'une discussion avec les membres du conseil citoyen.

Monsieur le préfet souhaite rencontrer les conseils citoyens et remercie le conseil de Port-Neuf de son invitation. Il rend compte des orientations du gouvernement concernant la sécurité : Remettre le citoyen au cœur des préoccupations en améliorant le service qui lui est rendu avec la création de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ). Les premières expérimentations débiteront au cours du premier trimestre 2018.

Les missions de la PSQ :

- Rendre les condamnations judiciaires et les mesures répressives plus dissuasives.
- Développer davantage la coopération avec les polices municipales.



- Accroître la participation des habitants à leur propre sécurité.
- Simplifier la procédure pénale.
- Réduire les tâches administratives.
- Développer les démarches en ligne.
- Améliorer l'accueil des victimes.
- Disposer de plus de temps au contact avec la population.
- Donner plus d'autonomie aux acteurs de terrain.

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger le dossier sur le « lancement de la police de sécurité du quotidien par Gérard Collomb Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur » publié le 8 février 2018 ([lien : https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Lancement-de-la-Police-de-Securite-du-Quotidien](https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Lancement-de-la-Police-de-Securite-du-Quotidien))

Il existe une souplesse dans le fonctionnement de la PSQ. Un chef d'arrondissement et les élus déclinent une stratégie en fonction des réalités locales (infractions dominantes ; évènements particuliers comme les Francofolies à La Rochelle...). La Charente-Maritime fait partie des 20 départements les premiers dotés (police et gendarmerie) en particulier en raison de la saisonnalité du département.

Échanges :

Quelle est la différence entre la Police de proximité (1998-2003) et la Police de Sécurité du Quotidien ?

La séparation des missions de prévention et de répression n'obtient pas de résultats satisfaisants. La police doit associer prévention et répression pour être efficace.

Pourquoi supprimer les commissariats de quartier ?

Le nombre de fonctionnaires de police pour faire fonctionner un commissariat annexe est important.

Les outils numériques peuvent faciliter des démarches qui nécessitaient un déplacement. Cela permet une plus grande présence des policiers sur le terrain.

Quels sont les effectifs de la police ?

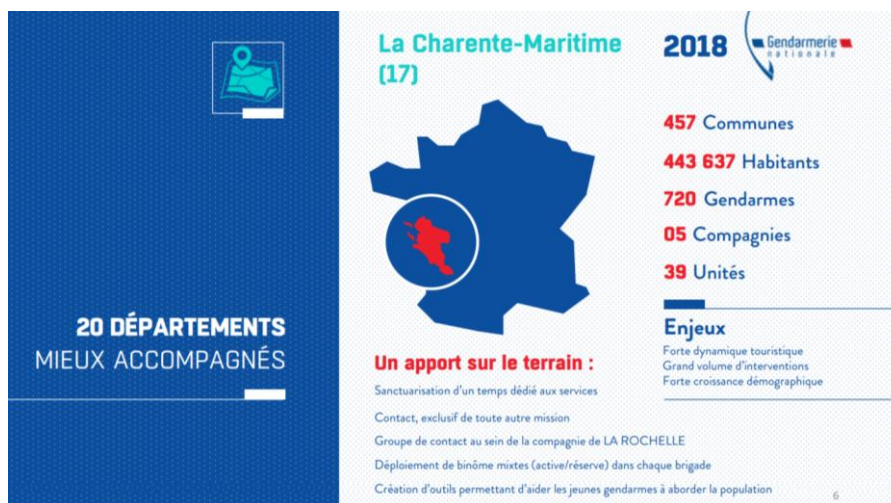
Les effectifs du commissariat de La Rochelle sont de 300 personnes dont 45 ayant un poste administratif. 20 postes supplémentaires ont été créés.

Au plan national, après une baisse des effectifs à 13 000 jusqu'en 2012, l'augmentation a été régulière et devrait atteindre 10 000 postes supplémentaires à la fin du quinquennat actuel.

La formation est de deux ans à l'école de Police. La présence des policiers sur le terrain va être progressive.

Le web n'est pas « sous surveillance », mais la cybercriminalité nécessite des renforts pour lutter contre les crimes économiques, le harcèlement, les atteintes à la vie privée, par exemple.

Quelles sont les mesures sur notre territoire ? (site du Ministère de l'Intérieur)



Où se situe la PSQ par rapport à la police municipale et la brigade anti-criminalité (BAC) ?

La police nationale et la police municipale travaillent déjà ensemble (opérations mixtes, planification).

Comment supprimer les causes de la criminalité (réduction du chômage, scolarité...)?

Le rôle de la police est de lutter contre la délinquance. Ce sont d'autres politiques qui s'attaquent aux causes.

Comment le quartier de Port-neuf est-il considéré par la police ?

Port-Neuf n'est pas le quartier le plus difficile de la ville.

La délinquance est un problème différent du sentiment d'insécurité qui peut exister.

Où en est-on de la transformation de certains délits en infractions verbalisables ?

Le but est d'alléger le travail des magistrats. Cette évolution est examinée par le Parlement.

2/ Validation du compte-rendu de la réunion du 02/02/2018.

Le compte-rendu est validé.

3/ Réunion des trois conseils citoyens.

Le conseil de Villeneuve-les-salines a présenté longuement une formation proposée aux membres des conseils citoyens.

Les problématiques et les fonctionnements sont différents dans les trois quartiers.